

**ARRÊTÉ DE PERMISSION DE VOIRIE ET D'OCTROI D'UNE  
AUTORISATION DE BARRER UNE RUE COMMUNALE  
RUE DE LA VERDALE**

Monsieur Jean-François PENNAVAYRE, Maire adjoint de la commune de CARLIPA (Aude),

VU la demande en date du 28 mai 2026, par laquelle l'entreprise ATU-SAUR France CSP domiciliée rue Anita Conti 56000 VANNES, sollicite l'autorisation d'interdire la circulation **du 29 mai 2026 au 30 mai 2026, rue de la verdale** pour effectuer des travaux de réparation de fuite sur branchement d'adduction d'eau potable au **n°10 rue de la Verdale**,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2212-1 et L2212-2,

**ARRÊTE**

ARTICLE 1 : L'entreprise ATU-SAUR France CSP domiciliée rue Anita Conti 56000 VANNES, est autorisée à barrer **la rue de la verdale du n°10 au n°12 du 29 mai 2026 au 30 mai 2026**, pour effectuer des travaux de réparation de fuite sur branchement d'adduction d'eau potable au n°10 rue de la verdale.

La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits pendant toute la durée des travaux sauf aux services de secours.

Mise en place de panneaux de signalisation.

ARTICLE 2 : Cette réglementation est autorisée sous réserve que la sécurité de tous les usagers soit assurée et que la signalisation soit faite sur les lieux, par les soins du pétitionnaire.

ARTICLE 3 : Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation. Celle-ci sera conforme à la réglementation en vigueur à la date du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Dès la fin du délai, le permissionnaire devra enlever tous matériaux, réparer tous dommages éventuels causés et rétablir à ses frais la voie publique et ses dépendances dans leur premier état.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de la mairie.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé sera transmise :  
- au centre de secours de Bram

Fait à Carlipa, le 28 mai 2026

Jean-François PENNAVAYRE

Maire Adjoint

